

Article

« De la paralittérature à la paratélévision »

Léon Métayer

Études littéraires, vol. 7, n° 1, 1974, p. 127-141.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/500310ar>

DOI: 10.7202/500310ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

DE LA PARALITTÉRATURE À LA PARATÉLÉVISION

léon métayer

C'est agréable, de parler de paralittérature. On en est même fier (avec un peu de provocation dans la voix). Ça l'est encore plus de l'étudier. Roman-feuilleton, policier, photo, pornographique, mélodrame, B.D... Important, tout ça. Et les autres paras, à côté de la paralittérature, parapeinture, paramusique, parasculpture? Important aussi. Alors, si on s'intéressait un peu à la paratélévision? Car elle existe. À côté de l'autre, la Grande. Comme la paralittérature à côté de la Littérature. Avec des pourcentages de consommateurs identiques. Pour un Robbe-Grillet, cent B.D. (au moins). Pour un Krier ou un Failevic, cent épisodes de séries. Ne parlons donc pas de Santelli, ni de Bluwal, ni de Tréguer, mais des autres. Les anonymes. Ceux dont les enfants traînent partout mais dont on ignore les noms. Les auteurs de séries et de feuilletons.

Parler de séries, c'est dire textes policiers. Puisqu'au départ de toute émission T.V., il y a un texte. Donc parler de paratélévision, c'est faire allusion à des textes ressortissant à la paralittérature. Et la T.V. en consomme des tas. Films, dramatiques, feuilletons, séries, le genre policier occupe de longues tranches horaires. Que la T.V. soit la plupart du temps un simple sous-produit de la littérature, comme le cinéma à ses débuts, ce n'est pas une raison pour la négliger. Au contraire. On a écrit des livres entiers sur la lutte engagée par la T.V. contre la Littérature (la Grande). À cause de la T.V. les gens ne lisent plus. C'est bien connu. La Bretagne vient d'en donner la preuve *a contrario*. Il a suffi qu'on y supprime la T.V., (par un procédé issu en ligne droite des Romans d'Aventures)¹, pour que les téléspectateurs redeviennent lecteurs. Ce qu'ils lisent? On ne connaît pas encore les résultats des enquêtes faites à ce

¹ Dans la nuit du mercredi 13 février 1974, l'émetteur du Roc Tredudon en Bretagne a été saboté, privant ainsi de T.V. 2 millions de Bretons.

sujet, mais on peut déjà dire qu'il s'agit avant tout de B.D., de romans-photos et de romans policiers. Ce qui laisse entendre que la T.V. ne se contente pas de concurrencer la Littérature. Ses éléments paras sont en train d'attaquer la paralittérature. Il faut donc en parler.

Une raison supplémentaire. Admettons, avec certains critiques, que la paralittérature se distingue par le fait qu'elle se contente de décrire des désirs sans faire mention des obstacles qui s'opposent à leur réalisation. Sauf un peu, pas trop longtemps, juste assez pour que le lecteur sente passer le frisson exquis de la peur, de l'excitation ou de la haine. Puis tout rentre dans l'ordre, et on n'y pense plus, puisqu'aucune réalité n'a été abordée. Du moins dans l'esprit du lecteur de bonne foi. Celui qui lit horizontalement. L'intellectuel, le lecteur transversal, qui va gloser sur le roman populaire, n'est pas de bonne foi. Si donc c'est cela la paralittérature, alors la paratélévision existe, car elle ne donne pas souvent l'occasion de méditer sur le réel, et elle laisse rarement des traces durables dans l'esprit du téléspectateur.

Surtout pas les émissions policières. Ne parlons pas ici des films destinés aux salles de cinéma, et qui n'ont rien à voir avec la T.V. Limitons-nous aux œuvres télévisuelles ! Séries, feuilletons, ou dramatiques. Les deux premiers, en particulier, qui sont les gros morceaux. Et qui se comparent le mieux aux romans à héros récurrent : Arsène Lupin, Sherlock Holmes, H. Poirot, Ed. Cercueil, Perry Mason ou San Antonio. Ce sont des œuvres de longue haleine. Dans la paralittérature, comme dans la paratélévision, la durée est un élément important. On sait bien que le héros ne mourra pas, mais on veut le temps de le voir vivre.

Voici autre chose. Le roman (policier ou autre) ne s'impose pas. Le film non plus. On prend souvent le premier au hasard d'un rayon, et on va voir le deuxième sur la foi d'une affiche, d'un titre, ou d'une critique. Dans les deux cas on le fait parce qu'on veut bien. On a envie de lire ou d'aller au cinéma. La Télévision, c'est différent. On allume et on regarde. Tout. N'importe quoi. Et là-dedans, il y a des émissions policières. Qu'on voit sans les avoir choisies à des moments qu'on n'a pas choisis. Et qu'on ne peut plus écarter une fois qu'elles sont là. Tous les ouvrages sur la psychologie du téléspectateur le

disent. Hypnotisé, l'homme télévisonnaire regarde tout. Enchaîné. Tous les drogués l'admettent. Et à force, ils savent. Dans dix minutes Mannix, demain Madigan, ou Arsène Lupin. Alors ils mangent plus vite, et ils décident que ce n'est pas encore demain qu'ils iront voir leur vieux tonton. Mais avec Mannix, ou Madigan, ou Arsène Lupin, ils avalent le reste. Dans la foulée. Au petit bonheur la chance.

Or, elle est rare. C'est pourquoi il faut parler de la paratélévision, car elle écrase la T.V. statistiquement, et elle finira aussi par faire du tort à la paralittérature, policière en particulier. Elle ne la tuera sans doute pas, mais elle lui fera du mal. Car la T.V. crée, sinon une dépendance, du moins des habitudes, et en même temps, elle en supprime d'autres. Dont celle de lire. Et bientôt le roman policier devra se réfugier exclusivement dans les trains, en attendant le jour où on aura enfin installé la T.V. dans les wagons. Alors, exit le roman policier. Exeunt les auteurs.

À moins qu'ils ne se reconvertissent à la T.V. D'ailleurs ce n'est peut-être pas l'envie qui leur manque. Pour des tas de raisons. Tâter d'un genre nouveau, passer du textuel à l'iconique, ne plus travailler seuls et, éventuellement, gagner un peu d'argent. Toutes raisons honorables. Du roman policier à l'émission policière, la route semble courte, et sûre. Et pourtant, les problèmes qui les attendent sont innombrables.

Il ne s'agit pas des problèmes techniques. Ils apprendront vite à resserrer leurs scénarios et à rapetisser leurs décors. Ils sauront bientôt se plier aux exigences d'un art collectif. Le piège n'est pas là. L'émission policière à la T.V. introduit dans le genre une dimension qu'ils ne connaissent pas. Elle n'est pas nouvelle, mais ils l'ont sans doute oubliée, surtout s'ils sont jeunes. Cette dimension, c'est la bienséance. Comme on dit que Racine respectait la bienséance. Non, pas Racine, on le refuserait à la T.V., Corneille plutôt.

Les auteurs de romans policiers ont perdu depuis longtemps l'habitude de se plier à un code. Ils disent n'importe quoi. Parfois n'importe comment. Personne n'est obligé de les lire. Et ils trouvent toujours un éditeur prêt à prendre des risques. La T.V. n'en prend aucun. C'est pourquoi elle a rédigé un code de l'émission policière. Code strict, imposant des règles

sévères. Rédigé en toutes lettres et accepté par les Téléastes, qui savent bien qu'ils n'ont pas le choix. Ça ou rien.

Or, ce code est un carcan qui interdit à l'auteur bien des gestes qu'il aurait envie de faire. Comme la B.D. pour enfants doit respecter la loi sur les publications destinées à la jeunesse, la paratélévision, même conçue pour des adultes (mais y a-t-il vraiment une différence dans l'esprit des rédacteurs du code?), est soumise à des règles précises. C'est juste. Quand la clientèle va de 7 à 77 ans, on règle le tir sur ceux qui ont 7 ans. Que les autres s'adaptent. Les risques sont moins grands pour eux. Tant pis si cela les écarte par la suite d'œuvres plus épicées que la T.V. pourrait, un jour, par inadvertance, adapter de la série noire. Ils ne supporteraient pas le choc.

Car c'est de cela qu'il s'agit. La paratélévision doit éviter de choquer ses usagers. D'où le code. Essayons de voir maintenant ce qu'il contient, c'est-à-dire ce que l'auteur ne peut pas faire. Après, nous verrons ce qui lui reste. S'il lui reste quelque chose. Il ne s'agit pas d'en analyser tous les articles. Ce serait trop long. Limitons-nous à l'essentiel.

D'abord quelques principes concernant le vocabulaire. C'est le plus important, puisque cela figure en tête. Pas de blasphèmes, pas d'obscénités, ni d'indécences, ni de mots vulgaires.

« Car de temps en temps, il arrive que des mots autrefois convenables se chargent d'un sens inacceptable, et il faut que les téléastes veillent à les éliminer. »

Pas de mots évoquant quoi que ce soit d'offensant pour une race, une croyance ou une nation,

« sauf pour combattre les préjugés. »

Cela n'a l'air de rien, mais cela élimine de la paratélévision, toute la série noire (ou presque). Et San Antonio. Entre autres. Qui ne savent pas modérer leur vocabulaire. Ça jure, ça vous traite de Rital ou de Bognoul pour un rien. À écarter. Heureusement nous avons Lord Peter Wimsey, ou Appleby ou Rouletabille. Ceux-là savent se tenir.

Pas d'attaques contre la religion (rappelons-nous le prophète dans *Il pleut des coups durs* de Chester Himes), ni contre

« le caractère sacré du mariage et de la famille. »

Ne pas oublier que

« le divorce n'est pas une solution aux problèmes conjugaux. »

Ah! Nous accepterons donc H. Poirot, ou Sherlock Holmes, ou Miss Marple. Avec eux la famille ne craint rien. Il ne sera pas nécessaire de leur rappeler que :

« Il est interdit de présenter favorablement des relations sexuelles illicites. »

Ils ne savent pas ce que c'est. Et il n'apparaît nulle part qu'ils aient même pensé qu'il existât des relations sexuelles licites. Ce n'est donc pas à cause d'eux qu'il faudra insister sur le fait que

« les prises de vue devront éviter de montrer les comédiens dans des attitudes lascives ou inconvenantes... elles ne devront pas insister sur les détails anatomiques indécents. »

Dire cela à Miss Marple! Mais si notre futur auteur de paratélévision appartient à l'école de James Bond ou de San Antonio ou même seulement de Lemmy Caution, qui était encore une espèce d'ascète, il devra rajouter du blanc à sa palette rose. Sinon son cas est désespéré. Il ne passera pas.

Pas de drogues (même pas de cigarettes), pas d'alcool

« On modérera la consommation d'alcool dans les émissions. Sauf quand l'intrigue l'exige, on évitera de montrer des gens en train de boire, »

pas de jeux d'argent. Normal, puisque rien de tout cela n'existe en vrai. Ici encore, il est facile de voir qui on élimine. Mais il est dur de trouver des noms acceptables. Même Sherlock Holmes est interdit à l'écran par le code. Un drogué! À la rigueur on pourrait le parodier, comme l'a fait Douglas Fairbanks. Mais il vaut mieux l'éviter. Alors qui ?

Pas d'horreur.

« Pas d'effets audio-visuels susceptibles de choquer ou d'effrayer le téléspectateur. Les gros plans présentant des scènes de brutalité ou de souffrance physique sont interdits. »

Finis, Fossoyeur Jones et Ed. Cercueil Johnson, et tous leurs imitateurs, qui croient qu'un peu de douleur physique bien appliquée vaut mieux que toutes les analyses psychologiques. Cette école d'enquêteurs devra se rappeler la leçon donnée par l'auteur soviétique Léonide Slovine, dans *Arrêter à l'Aube* :

« Si, au cours d'une enquête, on viole les normes morales, on peut dire que tout ce que l'enquêteur aura gagné en temps et en efficacité sera perdu au centuple par la société toute entière². »

Quelle satisfaction de voir que le code soviétique rejoint notre code occidental. Cependant nous aimerions reprocher à Léonide Slovine son manque d'hypocrisie : il semble dire que la violence n'est pas mauvaise en soi. Elle ne le serait que par ses répercussions. Elle pourrait même être « efficace » et permettre de « gagner du temps ». Il était inutile d'ajouter ce commentaire. Dans notre code, la violence est exclue. Un point c'est tout.

Il faut respecter les médecins et les présenter sous un jour favorable, ainsi que les avocats et les juges. Et il convient de traiter « humainement » les animaux. (Ces deux articles se suivent dans cet ordre). Et surtout, noyé dans toute cette mer d'interdits, l'article essentiel.

« Il faut soutenir la loi et, sauf en cas de nécessité absolue, il faudra montrer du respect et de la dignité dans les portraits qu'on fera des défenseurs de la loi. »

Ô vous, avocats marrons, flics tarés, juges corrompus, jamais vous n'apparaîtrez sur le petit écran. Comment le pourriez-vous ? Vous n'existez pas.

Il existe encore bien des articles dans ce code, qui interdisent toute allusion aux infirmités, à l'avarice, à la cruauté, au suicide, à la vengeance... etc. On peut faire le compte. Tout y est, ou presque. Alors que reste-t-il ? De quoi peut-on parler ? C'est simple, lisez l'article 1 et vous verrez ce qu'il faut faire, et où vous arrêter :

« Les émissions doivent élargir l'horizon du téléspectateur, lui apporter des distractions saines, lui procurer des stimulations salutaires, et lui rappeler les responsabilités du citoyen à l'égard de la société où il vit. »

² Cité par V. Gedilaghine (*Figaro* 13/1/73).

Donc, respecter la bienséance. Celui qui ne le fera pas verra son scénario rejeté.

À tout ce qui précède, on peut opposer deux objections. D'abord, comment se fait-il qu'on ait montré récemment des films « d'épouvante » : *King-Kong*, *les Chasses du Comte Zaroff*, *la Fiancée de Frankenstein* ou *la Nuit du Chasseur* ? On a pu y voir une femme à demi-nue, un sadique, des cadavres, un faux prophète, et un animal au comportement suspect. Alors ? Eh bien, rien de tout ceci n'est de la Télévision. C'est du cinéma. Et le code du cinéma est différent. En outre, comme on n'est quand même pas très sûr des conséquences, on projette ces films à des heures où les braves gens sont couchés. De toute façon, les autres sont irrécupérables. Il n'empêche que la question du cinéma à la T.V. reste posée. Car on doit bien admettre que les films du cinéma sont plus violents et plus engagés. Mais ils perdent une bonne partie de leur force quand ils sont réduits pour le petit écran. Au point que parfois, au lieu d'en assourdir les teintes trop violentes, la T.V. les gomme complètement.

Ce n'est pas le cas des films conçus spécialement pour la T.V., dont l'influence sur le téléspectateur est beaucoup plus grande. D'où la nécessité d'un code. Si les gens croient au personnage de l'Inspecteur Bourrel au point d'envoyer des colis à l'hôpital où il se fait soigner après avoir été blessé, il vaut mieux, peut-être, ne pas pousser le réalisme trop loin. Quand il lit un roman policier, quand il est au cinéma, le spectateur reste en dehors du coup. Tout se passe par personnage interposé. Personne n'a envoyé de gâteaux à Jean Gabin après l'avoir vu transporter à l'hôpital dans un film. Il n'en va pas de même à la T.V. Ici il est engagé dans l'action. Il n'y a pas de narrateur qui lui dévoile le mystère peu à peu. C. Grivel écrit :

« Le détective, la victime, le criminel peuvent sembler raconter l'histoire et remplacer le personnage intermédiaire : le témoin, le faux témoin n'en demeure pas moins, sous ses différentes espèces, toujours l'auteur³. »

À la T.V. le narrateur lui-même disparaît. Le téléspectateur se trouve dans la situation d'un narrateur qui ne connaîtrait pas

³ « Observation du Roman policier » in *Entretiens sur la paralittérature*, Paris, Plon, 1970, p. 232.

la fin de son histoire. Il marche donc d'autant mieux. D'où, encore une fois, la nécessité d'un code pour le protéger d'un réel trop réel, qui l'affolerait complètement. Et si ce code s'applique surtout aux émissions policières, c'est peut-être parce que le genre est plus susceptible de dérailler que les autres. Cela est impossible dans les émissions d'information. Elles sont trop bien tenues en mains. Les émissions scientifiques sont protégées par les sujets mêmes qu'elles abordent. Reste « Au Théâtre ce soir », qui prône l'adultère, le divorce et le crime (à petites doses, et toujours dans la joie) à longueur d'année, le tout dans un style souvent vulgaire. Alors ? Alors, « Au Théâtre ce soir » est au-dessus des codes. C'est tout.

L'autre objection que l'on peut faire à cet exposé du code est plus fondée. Du moins en apparence. On dira qu'il n'existe pas. Du moins en France. Et c'est vrai. Mais qu'est-ce que cela change, qu'il s'agisse des *General Program Standards* acceptés par la *National Association of Broadcasters (U.S.A.)* ? Car enfin, et c'est là qu'il faut en venir, la T.V. nous abreuve d'émissions policières made in U.S.A. Comme si les auteurs français n'étaient pas capables d'en inventer eux-mêmes. Or, ces émissions ont bien respecté le code résumé ci-dessus, puisqu'elles ont été acceptées aux U.S.A. avant d'être achetées par l'O.R.T.F. qui ne le fait que parce qu'elles sont bonnes, non ? Et parce qu'elles correspondent, grosso modo, aux exigences de l'O.R.T.F. en matière de morale. Car même sans code écrit, l'O.R.T.F. a des exigences sévères dans ce domaine, plus sévères même que celles du code américain. Un exemple : Madigan a été supprimé, semble-t-il, « pour violence excessive ».

Dans l'ensemble les émissions policières sont d'origine française ou américaine et, exceptionnellement, nous avons droit à un petit morceau de Grande-Bretagne (*Chapeau Melon et Bottes de Cuir*). *Mannix* ou *Madigan* contre *Arsène Lupin* ; *Banacek*, *les Champions* ou *les Incorruptibles* contre l'inspecteur Bourrel ; *l'Homme de Fer*, *l'Agent très spécial Annie* ou la *Police d'État d'Hawaï* contre Vidocq. Le combat n'est pas égal. Quatre contre un. Au moins. Pour un Maigret, on nous envoie quatre ou cinq *Chasseurs de Primes*. Nous sommes battus d'avance.

Il n'y a pas que le nombre. Il y a aussi la qualité. Prenons autant de *Karatékas* que nous voudrions et mettons-les en face des trois Champions, quel poids pèseront-ils? Ils seront balayés dès le premier épisode. Manque de souffle, manque d'entraînement, trop de parolotes. Devant une grille qui les arrête, les Champions ne pensent pas. Ils arrachent. Certes, ils ont des pouvoirs spéciaux. Et après? Pourquoi nos héros n'en auraient-ils pas aussi? Qu'est-ce qui les empêche d'aller s'initier au Thibet, si c'est là qu'on forme les supermen? Notre esprit cartésien? Il faut croire que le téléspectateur n'y tient pas particulièrement puisqu'il redemande des Champions qui passent à la T.V. pour la 2^e fois, sans les trouver infantiles. Du moins il ne le dit pas. Quant à l'esprit cartésien, Robert Dacier en a autant que Lupin; ou plus. Alors pourquoi cette impression d'amateurisme dans nos séries à nous?

Il est vrai que nous avons la classe. Les conseils sur le choix des mots ne sont pas pour nous. Même Vidocq. Les anciens forçats, chez nous, ont des lettres. Et ils le montrent à la meilleure société qui s'empresse autour d'eux. Des forçats sophistiqués. Pas comme Madigan. Il est vrai qu'il n'a jamais fait de prison. Encore que Madigan soit incomparablement mieux élevé qu'Ed. Cercueil ou Lemmy Caution, qui s'oublie au point de gifler les dames. Mufle! On ne verra jamais Lupin faire cela. Gentleman avant tout. Autant que l'Homme au Chapeau Melon.

Seulement voilà! Cette mollesse, ces aspirations au dandysme risquent de pervertir les goûts du public français en matière de roman policier. L'eau de rose risque de faire disparaître peu à peu les rares romanciers de choc que nous avons. On ne les verra jamais à la T.V., mais au moins que le public ne perde pas l'envie de les lire! Rêvons. Imaginons une dramatique tirée de *Ma langue au Chah*: San Antonio en train de faire des galipettes dans un harem! Quelle secousse bienfaisante propre à tirer les familles de leur torpeur! N'allons pas jusqu'à évoquer ce que donneraient le Nestor Burma de Léo Malet, le Pourri de Raf Vallet ou les Hippizes d'A.D.G. Ceux-là dépassent les bornes. Ils ne se contentent pas de fonctionner dans l'imaginaire, comme San Antonio. Ils vont bien plus loin, car ils restent dans le réel. Un réel qui existe peut-être. Et cela fait réfléchir. Il vaut donc mieux les éviter. Les oublier peut-être.

Suffit-il alors de situer l'action loin dans le temps pour se concilier les gardiens du code ? Rien n'est moins sûr. Ils ont été échaudés, et se méfient. Qui aurait pu prévoir que des fanatiques allaient trouver un modèle dans ce « *Jacquou le Croquant* », dont l'histoire est pourtant bien ancienne ? Il vaut mieux que les truands susceptibles d'être imités ne soient pas d'un type trop agressif. Vous voyez tous les téléspectateurs transformés en Mandrin ? Non, il vaut mieux éviter cela, ce qui fait écrire à C. Durieux (*Monde* du 30.4.72), à propos des émissions historiques (et policières dans le cas de Mandrin) :

« [Elles sont] réduites en nombre, diffusées à une heure trop tardive, ou gardées au "fridaire" (Tel Mandrin qui n'attend sans doute, pour être diffusé, que G. Nicoud soit sorti de prison). »

Car le leader du CIDUNATI est capable de tout. Lui et ses partisans n'attendent qu'une chose : que l'O.R.T.F. leur montre un modèle. Dans ces conditions, autant ne pas leur agiter devant les yeux des exemples tirés des livres d'heures des chefs du milieu. L'O.R.T.F. n'a pas pour mission de donner des idées à ceux qui contestent la légitimité de son organisme de tutelle. Il considère plutôt que sa fonction est de les endormir. Comme l'opium ou la religion. Casimir Périer était bien à plaindre quand il disait :

« Un peu de religion remplace avantageusement une brigade de cavalerie. »

Qu'aurait-il dit s'il avait eu la T.V. à sa disposition ?

La meilleure façon de laisser les gens dormir est encore de ne pas faire de bruit. Aussi la violence qu'on leur montre, même quand elle est d'origine U.S., est parfaitement feutrée, toute en sourdine. Rien à voir avec les déchaînements de C. Himes ou de Mike Hammer la brute de *Moi le Jury* de Mickey Spillane. C'est une violence décente que rencontrent Banacek ou Mannix. Il leur arrive parfois de servir de cible, mais on n'y croit pas trop. Et quand ça va être vraiment laid, la caméra détourne les yeux. Madigan a cru qu'il pourrait violer le code. Il a disparu au 8^e épisode. Sans laisser de traces. Comme dans un roman policier. Bien fait pour lui. L'O.R.T.F. se doit de protéger les jeunes adultes qui regardent la T.V.

Pourtant, malgré toutes les précautions, il leur arrive encore de trouver que cela va trop loin, et ils vitupèrent la violence inutile qui salit les séries U.S. C'est qu'ici on ne tue pas pour un oui et pour un non, comme aux États-Unis. C'est J. Ellul, dans *Propagandes* qui dit que les propagandés continuent à croire à l'existence des groupes primaires alors qu'ils n'existent plus. Et c'est bien ce que font les séries et les feuilletons d'origine française qu'on nous montre. Le crime se passe dans un milieu clos. Pendant une période de crise. À cause d'une femme, ou d'un héritage. Le déviant qui tue n'est déviant que provisoirement (Un prix Nobel qui tue son frère dans *Poker d'As*, et que tout le monde félicite quand il déclare à la Cour d'Assises qu'il s'est moqué de la justice pendant de longues semaines. On sait que la crise est passée). Alors apparaît le représentant de la société qui trouve le coupable, et tout rentre dans l'ordre. Du moins dans ce groupe primaire qui a été bouleversé pendant quelques jours. La société n'a pas été mise en cause.

Ce n'est pas le cas dans les séries américaines, où les groupes primaires ont éclaté il y a bien longtemps et où les crimes surgissent des conditions qu'impose la société. Là-bas, il semble que le crime soit le recours normal, même dans des situations bien connues ici. Ici aussi il arrive qu'on fraude les assurances (*Banacek*), ou qu'on soit mis à pied (*Banacek*). Mais on ne tue pas pour cela. Il est encore plus rare qu'on tue en série (*Mannix: le Tueur*) ou qu'on pratique le kidnapping politique (*Opération vol*). Dans nos séries, le crime est tolérable, car il est le fait d'un individu contre un autre individu. Dans les séries américaines, on a l'impression que tout le monde est menacé. Il n'y a pas d'issue. Même quand l'épisode est fini, et que le criminel est arrêté, il n'y a pas d'impression de soulagement. On sent que cela va recommencer tout à l'heure. À côté.

On a dit que dans le roman policier la société met en scène sa propre peur. La peur de la Société. Au double sens du génitif. Au point qu'on admet, comme dans Shakespeare, que le crime soit une issue normale, et nécessaire. C'est peut-être la situation qui, peu à peu, s'installe en France. Mais notre paraT.V. ne le sait pas. Elle soupçonne qu'aux États-Unis tout ne va pas pour le mieux, mais en ce qui concerne la France, personne ne lui a rien dit. Elle se contente de nourrir les fantasmes qui permettent au téléspectateur de mieux s'adapter

au réel, en le fuyant. Elle fascine le téléspectateur en lui montrant que si tout ne va pas bien, cela est dû à des individus isolés, pas à des ratés du corps social, qui délèguera ses envoyés pour rétablir l'ordre, dont la puissance n'est pas mise en doute.

Cela se voit à l'apparence du policier. Comme le policier anglais, Jackal (*les Mohicans de Paris*), Maigret, l'Inspecteur Bourrel et l'Inspecteur Guerchard sont sûrs d'eux-mêmes et de ce qu'ils représentent. Ils sont dignes. Ils ne rasant pas les murs, ils n'ouvrent pas les portes à coup de pied. Même quand le tueur les attend dans une pièce, ils entrent tranquillement. Comme vous et moi. Je veux dire si nous représentions la loi. Ils présentent leur carte et tout le monde s'incline.

Dans les séries américaines, les policiers manquent totalement de cette dignité. Il leur arrive de marcher à quatre pattes. Voire de ramper. Et quand ils montrent leur médaille, cela n'impressionne que quelques comparses. Les autres, cela les ferait plutôt rire. À moins que, derrière la médaille, ils ne devinent le colt, que le policier n'utilisera qu'en dernier recours à la T.V., à la différence de ses collègues du cinéma ou du roman noir.

Pourtant le spectateur français sent bien que le policier U.S. est prêt à tout. À la différence du français. Ici, c'est la loi qui triomphe, là-bas c'est le flic. Parce qu'il est plus intelligent, plus costaud, plus rapide. Pas parce qu'il est la loi. Ni parce qu'il est bon. Car il n'est pas sûr qu'il le soit. Peu de choses séparent Banacek de celui qu'il combat. On a l'impression qu'il reste du bon côté parce qu'il gagne des sommes fabuleuses, qui feraient rêver Maigret. Banacek est un capitaliste de la Bonne Action. Certes, il est correct, mais n'oublions pas qu'il a promis de respecter le code, pour être accepté à la T.V. Il y a donc des choses qu'il ne fait pas. Lui et ses collègues ne tuent qu'en dernière extrémité. Comme dans les romans policiers de la première époque. Comme dans les feuilletons et séries français.

La paraT.V. n'a pas encore compris cette révolution de la société qui a été reflétée par le roman noir américain. Ce qui l'a peut-être fait sortir de la paralittérature, en l'amenant à décrire la société comme elle est. La paraT.V. n'a pas lu les signes dont

parle Lucàks dans *la Signification présente du réalisme critique* (p. 87).

Les premières œuvres du genre reposaient entièrement sur une idéologie de la sécurité ; elles mettaient en valeur l'omniscience des personnages chargés de la protection de la vie bourgeoise ; l'atmosphère des romans actuels est au contraire celle de la peur, du danger rôdant, de façon constante, autour d'une vie qui semble protégée et qui ne peut cependant y échapper que par un heureux hasard.

C'est ce qui se passe pour le privé des séries américaines. Il a de la chance, et pourtant ceux qu'il combat sont loin d'être aussi coriaces que les criminels de la série noire, ceux que la société sécrète à longueur de temps. Mais que la paratélévision ne veut pas voir. Ni aux États-Unis, ni en France. Elle veut que tout s'apaise à la fin, que les méchants soient punis et les bons récompensés. Manichéisme de mélodrame. Celui que souhaite Narcejac dans *la Fin d'un bluff*. Le Bien a gagné et l'on se sent soulagé. On peut reporter à une autre fois les rêves de violence qui nous hantent parfois. Comme le dit le proverbe chinois cité par M. Duhamel : « Il vaut mieux rêver de poison que de mettre sa femme à mariner dans de l'huile bouillante » ; à quoi il ajoute : « Tant que les hommes ne se trucident qu'en imagination, nous pourrions dormir tranquilles », (*Informations et documents*, n° 290 — 15/2/1974). Ce qui résume parfaitement le programme de la paratélévision, à condition que même en imagination, on se tue proprement.

Le téléspectateur doit rester à la surface des choses, et se contenter de la culture mosaïque dont parle A. Moles. Cependant, il est difficile de suivre ce dernier quand il écrit dans *Sociodynamique de la culture*.

« La diffusion de masse propose n'importe quoi à n'importe qui, n'importe quand. »

Car la T.V. ne propose pas n'importe quoi. Comme les informations politiques, les émissions policières répandent des modèles choisis parmi ceux que tolère l'organisme social. Il ne s'agit même pas dans le cas des « policiers » d'une culture semi-aléatoire, car tous les culturèmes proposés ont été sélectionnés préalablement. C'est en fait de culture téléguidée

qu'il s'agit. Alors que, dans le cas de la littérature policière, le lecteur a le choix entre les bas-fonds de Chicago ou les châteaux du Sud de l'Angleterre.

Faut-il donc parler d'une volonté de propagande ? Il serait sans doute faux de dire qu'il s'agit d'une volonté consciente et d'une campagne préméditée. C'est plutôt la manifestation de rapports sociaux perçus inconsciemment et présentés tels quels, sans analyse. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas, parmi les œuvres proposées au Comité de Lecture des projets de valeur, où les conflits sociaux sont clairement explicités. Il se trouve simplement qu'ils sont refusés parce qu'ils n'entrent pas dans le cadre défini par cette perception. À quoi doit bien s'ajouter, de la part de certains juges, une forme larvée de paternalisme qui leur fait éviter à ceux dont ils ont la charge des chocs trop violents. Et qu'est-ce que tout cela, sinon de la propagande ? La phrase de L. Slovine citée plus haut montre assez qu'on s'est rendu compte du fait qu'une œuvre policière peut lui servir de véhicule. Et ceci est encore plus vrai à la T.V. C'est la même leçon que donne le préfet de police Jackal (dans *les Mohicans de Paris*) à l'inspecteur Gibassier, un peu trop directif dans sa façon d'interroger les témoins. Quant à Maigret, Bourrel ou Guerchard, ce ne sont pas des brutes. Ce sont tous des hommes de valeur. Est-ce là le reflet de la réalité ? Si oui, tout va bien. Si non, n'est-ce pas de la propagande ? Et que penser du conseil donné par Jackal à Salvator, qu'il voudrait recruter dans ses services :

« Les hommes de notre trempe ne servent pas un régime. Ils servent la police, qui est au-dessus des régimes. »

Sur quoi Salvator abandonne le Bonapartisme pour devenir un « fidèle » serviteur de Louis-Philippe.

La fonction de propagande du criminel va dans le même sens, quand il est choisi par la paratélévision. Il est méchant, certes, puisqu'il tue parfois. Mais il n'en veut pas à la société. Les affaires politiques ne l'intéressent pas (sauf dans les conditions indiquées par Jackal, et dans une époque autre que la nôtre). On imagine mal à la T.V. l'équivalent de *Main basse sur la ville*, puisque démasquer le criminel équivaldrait à mettre à jour les intrigues et les dessous d'une société pas

toujours bien lavée. Si elle programmait de tels sujets, la T.V. aurait une fonction d'éveil. Elle préfère s'enfermer dans sa fonction tranquillisante.

Peut-on, à partir de ces constatations, admettre qu'une grande partie des émissions de la T.V. relèvent des analyses faites à propos de la paralittérature? Sans doute. Et pourtant une différence demeure, qui fait de la T.V. un instrument bien plus dangereux. Les œuvres paralittéraires peuvent, d'un certain point de vue, se diviser en deux groupes. L'un prétend divertir; mais il peut, sous les apparences (et même malgré lui), assumer une fonction de propagande en faveur de certaines normes. L'autre ne cherche pas à dissimuler quoi que ce soit et s'attaque ouvertement aux institutions. C'est à ce premier groupe, véhicule des valeurs admises par la Société, qu'appartient la paratélévision. Cela ne serait pas grave si, à côté, il existait des antidotes, c'est-à-dire des émissions ressortissant au deuxième groupe. Or, ce n'est pas le cas. Et comme la T.V. est l'objet d'une consommation importante, qui mobilise une grande partie des loisirs du public, elle se pose en concurrente lénifiante de tout un secteur de la paralittérature. Dans le cas qui nous préoccupe, du roman policier. Il peut être intéressant de se demander, dès maintenant, quelles armes il compte utiliser pour se défendre.